

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 12 décembre 2016 à 20 h à la salle du conseil, située dans le local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, étaient présents les membres du Conseil : Maude Nadeau, Lauréanne Dion, Michel Gagné, Gaston Beaucage, Dominique Labbé et Murielle Lemelin. Sous la présidence de la mairesse, Lina Labbé.

Est également présent Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des procès-verbaux du 7 novembre 2016 ;
3. Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2016 ;
4. Suivi des procès-verbaux ;
5. Correspondance ;
6. Adoption des dépenses ;
7. Demande d'aide financière
 - a) Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans ;
 - b) Association bénévole de l'Île d'Orléans ;
8. Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ;
9. Déclarations d'intérêts pécuniaires ;
10. Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2017 ;
11. Résolution – Régularisation de l'état des investissements 2016 ;
12. Résolution - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;
13. Résolution - Service Premiers répondants ;
14. Résolution – Contrat surveillance loisirs 2016-2017 ;
15. Varia
 - a) M.R.C. ;
 - b) Rapports des activités des élus ;
16. Période de questions ;
17. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens présents à la séance.

016-130

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Gaston Beaucage avec l'appui de Maude Nadeau.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

016-131

Item 2 Adoption des procès-verbaux du 7 novembre 2016

Les procès-verbaux des séances : ordinaire et extraordinaire sur le PTI 2017-2018-2019 du 7 novembre sont adoptés sur proposition de Michel Gagné avec l'appui de Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

016-132

Item 3 Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2016

Le procès-verbal de la séance extraordinaire sur le renouvellement du financement 01 du règlement d'emprunt 010-083 du 28 novembre est adopté sur proposition de Murielle Lemelin avec l'appui de Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 4 Suivi des procès-verbaux

Item 5 Correspondance

016-133

Item 6 Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indique la somme de : 43 715,67 \$ en comptes payés et la somme de : 14 149,77 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 57 865,44 \$.

Sur proposition de Gaston Beaucage, avec l'appui de Maude Nadeau, il est résolu que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 7 Demande d'aide financière

016-134

a) Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans Association bénévole de l'Île d'Orléans

Sur proposition de Lauréanne Dion, avec l'appui de Michel Gagné il est résolu que la Municipalité de Saint-François contribue aux services offerts par la Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans à tous les jeunes de l'Île y compris ceux de Saint-François par une contribution financière de 300 \$ pour l'année 2017.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

016-135

b) Association bénévole de l'Île d'Orléans

Sur proposition de Michel Gagné, avec l'appui de Gaston Beaucage il est résolu que la Municipalité de Saint-François contribue aux activités d'offres de services de soutien à domicile aux personnes âgées, en perte d'autonomie, aux gens malades ou en convalescence, ainsi qu'aux proches aidants pour les années 2017-2018 de l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans par une contribution financière de 500 \$.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 8 Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier dépose le registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Item 9 Déclarations d'intérêts pécuniaires

Point reporté.

Item 10 **Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l’année 2017**

Attendu que l’article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l’heure du début de chacune ;

En conséquence,

Sur proposition de Maude Nadeau, avec l’appui de Lauréanne Dion,

Il est résolu

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l’année **2017**, qui débuteront à **20 h** ;

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| ■ lundi 9 janvier | ■ lundi 3 juillet |
| ■ lundi 6 février | ■ mardi 1 ^{er} août |
| ■ lundi 6 mars | ■ lundi 11 septembre |
| ■ lundi 3 avril | ■ lundi 2 octobre |
| ■ lundi 1 ^{er} mai | ■ lundi 13 novembre |
| ■ lundi 5 juin | ■ lundi 11 décembre |

Qu’un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi.

Résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 11 **Résolution – Régularisation de l’état des investissements 2016**

Attendu que divers projets d’investissements ont été réalisés en 2016 par la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans ;

Attendu que le financement de ces projets avait été prévu par le plan triennal d’immobilisation 2016-2017-2018 ;

Attendu que pour compléter les opérations financières de l’année 2016 il convient de spécifier le mode de financement de ces investissements ;

En conséquence,

Sur proposition de Gaston Beaucage, avec l’appui de Michel Gagné,

Il est résolu

Que les investissements de l'année 2016 totalisant la somme de 306 643 \$ soient financés comme suit :

Investissement	Dépense totale	Financement				
		TECQ	FDT/MRC	PAARRM / EEQ	Fonds de roulement	Surplus courant 2016
Achat ordinateur	2 725 \$					2 725 \$
Toiture Sillon & Citerne	218 774 \$	189 774,00 \$			29 000 \$	
Lignage route Argentenay	3 517 \$			3 517 \$ PAARRM		
Achat coupe bordure	232 \$					232 \$
Éclairage des rues Achat têtes DEL	24 765 \$			5 983 \$ PAARRM		18 782 \$
Main d'œuvre éclairage des rues	3 140 \$					3 140 \$
Affiches municipales	22 432 \$		16 023 \$ FDT			6 409 \$
Achat souffleuse	4 357 \$					4 357 \$
Remplacement poubelles Parc de la Tour	15 253 \$		3 427 \$ MRC	8 400 \$ EEQ		3 426 \$
Remplacement lumières patinoire	11 448 \$	11 202,00 \$				246 \$
Total :	<u>306 643 \$</u>	<u>200 976,00 \$</u>	<u>19 450 \$</u>	<u>17 900 \$</u>	<u>29 000 \$</u>	<u>39 317 \$</u>

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

016-138

Item 12 **Résolution – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

Attendu les contacts avec le personnel de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Madame Caroline Simard, confirmant une enveloppe d'aide financière de 9 500 \$ dans le cadre du PAARRM 2016-2017 ;

Attendu que ces travaux ont été exécutés à la fin de l'automne 2016 ;

En conséquence,

Sur proposition de Dominique Labbé, avec l'appui de Murielle Lemelin

Il est résolu

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés pour le lignage de la route d'Argentenay et pour l'amélioration de l'éclairage des rues pour un montant subventionné de 9 500 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur des infrastructures routières dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

016-139

Item 13 Résolution - Mandat Service premiers répondants

Attendu que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a par sa résolution 016-119 choisi d'offrir des services de premiers répondants sur son territoire ;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Famille Île d'Orléans offre que ses services de premiers répondants couvrent l'ensemble du territoire de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ;

Attendu qu'il s'agit de service de :

- 1- PR DEA
- 2- PR-1;

Attendu que ce service de premier répondant agit sur les interventions suivantes :

- 1- ACR
- 2- ANAPHYLAXIE ;

En conséquence,

Sur proposition de Lauréanne Dion, avec l'appui de Michel Gagné

Il est résolu

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans accepte les termes du protocole d'entente service de premiers répondants PR-DEA ET PR-1 tel que soumis par la Municipalité de Sainte-Famille Île d'Orléans ;

Que Madame Lina Labbé, mairesse et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer le protocole pour et au nom de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

016-140

Item 14 Résolution - Mandat pour l'engagement d'une personne à titre de surveillant loisirs 2016-2017

Attendu que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a par sa résolution 016-117 mandaté Madame Lina Labbé, mairesse et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier pour négocier et conclure le contrat pour la surveillance du local des loisirs et de la patinoire pour la saison 2016-2017 avec François Bédard ;

Attendu que le contrat a été signé par les parties conformément à la résolution 016-117 ;

Attendu que les conditions climatiques favorables du début de saison 2016-2017 permettent de débiter la saison une semaine plus tôt ;

En conséquence,

Sur proposition de Murielle Lemelin, avec l'appui de Maude Nadeau

Il est résolu

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans entérine la signature du contrat pour la surveillance du local des loisirs et de la patinoire pour la saison 2016-2017 avec François Bédard ;

Que celui-ci débutera une semaine plus tôt dès le vendredi 16 décembre 2016 ;

Que la Municipalité s'assurera que la patinoire soit prête et disponible à cette date.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 15 **Varia**

- a) M.R.C. ;
- b) Rapports des activités des élus ;

Item 16 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 35 et se termine 20 h 40 pour un total de 5 minutes.

016-141

Item 17 **Levée de la séance**

La séance est levée à 20 h 40 sur proposition de Lauréanne Dion avec l'appui de Michel Gagné.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.